SEMINOC

Élection des représentants des locataires du 10 décembre 2026

Mesdames,
Messieurs,

Dans quelques jours, vous êtes appelés pour élire vos représentants au conseil d'administration de la **SEMINOC**

Chaque famille a le droit de vote, quelle que soit son origine.

Défendez-vous en votant **CNL**, la seule association de locataires qui se mobilise vraiment pour votre pouvoir d'achat en refusant les augmentations de loyer.

En votant CNL,
vous élirez ou réélirez des femmes et des hommes, locataires comme vous, engagés à défendre vos intérêts.

Avec vous,
localement et nationalement,
ils porteront haut et fort **vos exigences**.

Avec vous,
ils continueront à agir pour défendre le droit à un logement de qualité accessible pour tous.

VOTER CNL

C'est se mobiliser pour une meilleure défense des locataires et un véritable droit au logement

La CNL défend le pouvoir d'achat des familles, en demandant :

- Une modération des loyers.
- L'augmentation des aides personnelles de 25 %.
- La prise en compte réelle des charges locatives dans le calcul des aides.
- Maitriser les charges locatives payées par les locataires.

Une proximité essentielle : les Amicales de locataires !

- Contrôler les charges locatives
- Négocier et suivre les travaux des immeubles (petit entretien, ravalement, réhabilitation thermique et phonique…).
- Améliorer et préserver le quotidien des locataires (sécurité, propreté hygiène…).
- Mieux vivre ensemble : créer une proximité entre locataires, et par exemple : des jardins partagés, des ruches pour produire du miel, la plantation d'arbres fruitiers, le fleurissement des bas d'immeubles, des composteurs pour recycler les déchets d'origine végétale.

Les dangers actuels et en préparation :

- Remise en cause du statut d'occupation des locataires;
- Réduction de la durée du bail;
- La non-revalorisation des APL;
- La Vente de logements mettant en danger l'avenir des locataires et des immeubles qui auront le statut de copropriétés;
- Ponction financière sur les APL désormais supportées par les bailleurs avec pour conséquence la baisse des budgets (moins d'entretien, moins de travaux, moins d'investissement sur le patrimoine…);
- Révision tous les 3 ans de la situation locative pour imposer une mobilité obligatoire qui aura notamment pour conséquence la fin d'une mixité sociale.
- Procédures d'expulsions accélérées;

La CNL défend un véritable logement accessible et demande :

- La mise en œuvre d'un véritable service public national et décentralisé du logement et de l'habitat.
- Un budget logement à la hauteur des besoins des familles.
- La construction annuelle de 250 000 logements sociaux à loyers accessibles.

VOTONS CNL !

Pour mieux vivre ensemble,
pour améliorer notre quotidien.

Les candidats CNL mettent à votre disposition leur disponibilité, leur dévouement, mais aussi l'expérience, leur compétence, l'efficacité et le sérieux pour que **vos intérêts soient protégés et défendus**.

Vos candidats CNL à la SEMINOC

Thierno DIALLO

Viviane BENEUF

Richard TSONGA BISOTA

Pascale MANN

Ce que nous voulons obtenir :

- **Un meilleur suivi des prestations sur les ascenseurs ;**
- **Une assurance d'être bien chauffés dans nos logements, et une réelle maitrise de ce poste ;**
- **Des gardiens sur tous les sites ;**
- **La sécurité et la jouissance paisible du logement ;**
- **Des réhabilitations thermiques protégeant du froid et la réalisation d'économie sur le coût et la consommation d'énergie ;**
- **Des protections contre la chaleur générée par la canicule ;**
- **Faciliter l'échange de logement ;**
- **Le gel des loyers en 2027.**

Nos administrateurs sont reconnus partout comme des interlocuteurs responsables, qualifiés et déterminés.

- **Votre quittance est trop chère, votre cadre de vie se dégrade, l'entretien et le manque de travaux vous préoccupent ?**
- **Vous voulez que les choses changent ?**
- **Ne vous abstenez pas !**
- **Exprimez-vous en votant !**

VOTEZ CNL, VOTRE ASSOCIATION DE DÉFENSE DES LOCATAIRES

Forts de votre soutien et de votre confiance, fidèles à nos engagements, ensemble,

nous irons plus loin !

Attention ! Pour être valable, votre bulletin de vote ne doit comporter ni rature, ni surcharge, ni panachage. Bien suivre les instructions qui sont données pour le vote.

Vu les candidats